

Ainsi, la question des homoparentalités conduit à interroger les places et les fonctions symboliques de la parentalité telles que la psychanalyse les a posées. Dans *La question du contre-transfert du psychanalyste confronté au désir d'être parent chez une patiente homosexuelle*, François Pommier, professeur de psychologie clinique, met en garde contre l'enfermement de l'analyste dans des frontières morales ou éthiques. Considérer le fait d'avoir un enfant dans un cadre homosexuel comme une forme de transgression pourrait induire un biais dans la pratique thérapeutique. En outre, le psychologue Alain Ducouso-Lacaze, montre dans *Homoparentalité et coparentalité : réflexion métaphysique* que le devenir parent pour des homosexuels réactualise les enjeux œdipiens et rend possible la permutation symbolique des places pour l'enfant. Cet article, qui expose deux cas de coparentalité, prolonge les recherches de l'auteur déjà menées sur des couples lesbiens.

Dans la même logique mais avec une approche de sociologue clinicien (sociologie articulant sa pensée avec les théories psychanalytiques), Emmanuel Graton (*Quand la paternité s'égayé...*), se place du côté des pères gays qui ont eu un enfant par adoption, à partir d'une gestation pour autrui ou dans un cadre coparental. Pour l'auteur, l'expérience de la « paternité gay » peut

être comprise en lien avec celle vécue en tant que fils. Contrairement à la distance que les pères gays ont pu ressentir à l'égard de leur propre père, ils contrastent, en partie, avec ce modèle de paternité. Ils sont davantage dans la recherche d'une proximité relationnelle avec leur enfant. Ainsi, procédant à une reconfiguration de la paternité avec des éléments empruntés à la maternité, à la paternité contemporaine, voire aussi traditionnelle, la paternité des gays « invite à une redéfinition des rapports entre père et fils, entre père et enfant » (p. 62).

Tout le mérite de ce numéro, à dominante psychanalytique, est de montrer à travers la parole de ces parents une réalité qui interroge sur la définition traditionnelle de la famille. Car, c'est bien de cela dont il est, au bout du compte, question. Qu'est-ce qui fait famille aujourd'hui ? Geneviève Delaisi De Parseval, l'une des premières psychanalystes à avoir questionné l'homoparentalité, souligne à juste titre dans son article *Pour introduire le débat. À propos d'une histoire d'adoption homoparentale* qu'il faudrait proposer une définition « plus large et plus souple de la famille » (p. 19).

Cyril Desjeux

Doctorant en sociologie au CADIS/EHESS.
Lauréat des bourses doctorales CNAF 2006.

Sophie Ponthieux

Le capital social

2006, Paris, La Découverte, collection Repères, 121 pages.

L'engouement entretenu depuis une dizaine d'années autour du concept de « capital social », en particulier aux États-Unis, justifie sa ré-interrogation, tant ses utilisateurs y mettent des contenus différents. De fait, ce concept suscite une abondante littérature critique dans laquelle s'inscrit cet ouvrage qui repose sur l'analyse des contenus véhiculés. Le concept de « capital social », qui jouit d'une double paternité, elle-même objet de débats – James Coleman et/ou Pierre Bourdieu – a été popularisé par Robert Putman dans son ouvrage *Bowling alone* publié en 1995. Il s'agit d'un concept qui vise à relier le social à l'économie et inversement, dont le contenu est à la croisée des relations conflictuelles qu'entretiennent ces deux sciences humaines. L'ouvrage

est bâti en six chapitres, chacun présentant l'une des facettes de ce concept protéiforme.

Pour l'économiste Sophie Ponthieux, J. Coleman est à l'origine de ce concept visant à unifier les approches économiques et sociologiques, dans l'objectif de démontrer que des phénomènes observables au niveau macrosocial pouvaient résulter d'actions individuelles. Pour cet auteur, « le capital social est défini par sa fonction. Il ne s'agit pas d'une entité unique, mais d'un ensemble d'entités qui ont deux caractéristiques communes : elles relèvent toutes d'un aspect de la structure sociale, et elles facilitent les actions des individus au sein de la structure. La fonction qu'identifie le concept de capital social est la valeur des aspects de la structure sociale que les acteurs peuvent utiliser

comme des ressources pour atteindre leurs objectifs » (*) (1998:98-99). Dit autrement, le capital social découle d'organisations sociales qui rendent possible la réalisation d'objectifs difficilement atteignables en dehors. Il se concrétise par des obligations et des attentes (renvois d'ascenseurs) et repose essentiellement sur l'information, à la fois la détention de celle-ci et sa transmission. Toutefois, son plein épanouissement nécessite des structures sociales stables et relativement fermées, à savoir des communautés. La production du capital social est le fruit de relations qui se nouent au sein d'une structure sociale. Il ne résulte pas d'une intentionnalité et revêt un caractère collectif. Il n'est ni divisible ni cessible. Pour S. Ponthieux, J. Coleman ne se soucie pas des mécanismes inhérents à la formation de ce capital particulier. C'est pourquoi elle considère qu'il ne s'agit en rien d'un capital au sens économique du terme, rejoignant ainsi d'autres auteurs qui reprochent à ce concept son imprécision.

Une autre approche du capital social, celle des réseaux sociaux, repose sur la notion d'« encastrement », en particulier des actions économiques dans les relations sociales. Ici, les ressources sociales constituent l'élément central du capital social qui, lui-même, résulte de l'investissement consenti par l'individu dans ses relations avec d'autres. Pour Ronald Burt, la quantité de capital social détenue par un individu est d'autant plus élevée qu'il dispose d'informations que les autres n'ont pas, ce qui le met en position de force. Les acteurs sociaux se trouvent, dans ce cadre, en concurrence et non plus en coopération comme dans l'acception de J. Coleman. Le capital social dépendrait alors des ressources (informations) détenues par les acteurs et de la structure de leurs relations dans un réseau.

Le sociologue français P. Bourdieu se démarque nettement de ses pairs anglo-saxons. De fait, il n'est que peu cité dans la littérature traitant de ce sujet alors qu'il constitue probablement le père de ce concept qu'il mentionne dès 1972. Le relatif ostracisme dont il pâtit de la part des Anglo-Saxons tient essentiellement au cadre conceptuel auquel il se réfère. P. Bourdieu, pour qui la « *sociologie est un sport de combat* », inscrit ce concept dans le cadre des relations de domination sociale, le capital social contribuant aux mécanismes de reproduction des positions de pouvoir, dont la mise en évidence constitue l'essence de son œuvre sociologique. Au contraire, les Anglo-Saxons cherchent à évacuer la question de l'inégalité entre les acteurs ou les conflits d'intérêts. P. Bourdieu définit le capital social comme l'ensemble des ressources liées à la possession d'un réseau durable de relations d'inter-

connaissance et d'inter-reconnaissance. Le volume de capital social d'un individu dépend donc de l'étendue des liaisons qu'il peut mobiliser et du volume du capital possédé par chacun de ceux auxquels il est lié.

S. Ponthieux met bien en évidence les connexions entre l'acception anglo-saxonne du concept et celle de P. Bourdieu, qui, en quelque sorte, en constitue une synthèse. Toutefois, ce dernier enracine l'usage du concept dans une vision marxiste de la société – existence de classes sociales et domination de classes – alors que les auteurs anglo-saxons privilégient une vision de la société comme une communauté d'individus.

L'auteur de référence pour ce concept reste certainement le politologue R. Putman, qui définit le capital social comme les caractéristiques de l'organisation sociale, telle que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel. Il contribuera à ce que ce concept soit érigé comme outil de politique publique repris par des organisations telles que l'OCDE, la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international, donnant également lieu à une abondante littérature critique. Tirant le constat, à partir d'une recherche menée sur l'Italie, que les régions les plus civiques et les plus coopératives sont également les plus riches, R. Putman en déduit que cette distinction résulte de la capacité de coopération des individus, qui repose sur l'existence de réseaux et des normes de réciprocité qui s'y développent : le capital social. Le politologue accorde une forte importance aux collaborations entre les individus, favorisées par des structures, tels que les clubs par exemple. Selon lui, le fait de s'associer est un acte fondamental, davantage que la raison pour laquelle on le fait.

S. Ponthieux présente l'ensemble des critiques adressées à R. Putman et qui mettent en lumière la grande fragilité de son édifice conceptuel. Considérant que les territoires, où les populations sont fortement dotées de capital social, sont moins sujets à la violence et à la déshérence économique et sociale, le politologue invite les pouvoirs publics à soutenir le développement des communautés : organisations religieuses, sportives, chorales, etc. Depuis 1995, il s'est lancé dans la description des mécanismes du déclin du capital social qui aurait débuté, selon lui, vers 1970. Ce déclin se manifeste par l'essor de l'individualisme : augmentation de l'abstention aux élections, baisse de la pratique religieuse, baisse du taux de syndicalisation, baisse des licenciés des ligues de bowling, fragilisation des liens familiaux, etc. Et parmi les causes de ce déclin, il cite l'augmentation de l'activité des femmes, l'accroissement de

(*) Coleman J., 1988, *Social capital in the creation of human capital*, *American Journal of Sociology*, vol. 94, supplément:95-120.

la mobilité géographique, la fragilisation de la cellule familiale (l'augmentation des divorces), le développement du commerce électronique, de la télévision et des jeux vidéo, etc. À aucun moment R. Putman n'associe ce qu'il considère comme un déclin à l'accroissement des inégalités ou à la récession économique qui frappe durement certains territoires américains concomitamment à un resserrement des politiques d'aide sociale contraignant les acteurs sociaux à ces attitudes de replis ou de « désocialisation ».

Malgré de vives critiques, les thèses de R. Putman ont pourtant connu un important succès. À l'orée des années 2000, il devient expert en capital social auprès de la Banque mondiale et de l'OCDE. Il bâtit un indice synthétique de stock du capital social. En 1996, la Banque mondiale lance un programme d'évaluation de l'impact du capital social sur l'efficacité des projets de développement. Elle propose sur son site Web (en anglais) des outils de mesure du capital social.

Depuis lors, la notion de « capital social » connaît

un succès indéniable et une abondante littérature lui est consacrée. Il s'agirait d'un concept opératoire dans la conduite des politiques publiques. Il a été adopté notamment par l'OCDE. Or, sa mesure, tout comme celle de ses effets, reste problématique. La relation entre capital social et inégalité est difficile à établir. Néanmoins, les « succès » du concept sont indéniables au point de devenir un instrument de conduite des politiques publiques. D'importants travaux sur le capital social et sur ses indicateurs de mesure sont, par exemple, en cours en Australie. Concept incertain sur le plan théorique, « *on peut alors suspecter que privilégier, au niveau macro, une explication par le capital social risque de brouiller un certain nombre de pistes en faisant prendre un effet pour une cause* » (p. 103), tel que le souligne avec justesse S. Ponthieux.

Bernard Pélamourgues
CNAF – DSER

Responsable du Pôle statistiques de gestion.

Hugues Lagrange (dir.)

L'épreuve des inégalités

2006, Paris, PUF, collection « Le lien social », 376 pages.

Cet ouvrage est un recueil de contributions sur la question des inégalités, issues des travaux récents des membres de l'Observatoire sociologique du changement. Même si les résultats de ces recherches ont, pour la plupart, déjà fait l'objet de publications, le mérite de ce qui est présenté ici, comme une réflexion collective des membres du laboratoire, est double : d'une part, mettre en lumière le creusement des inégalités sociales en France (de nature bien différente d'il y a un demi-siècle) et, d'autre part, proposer des explications qui se combinent les unes aux autres.

Après des décennies de réduction des inégalités sociales, en France, depuis les années 1980, on s'est engagé dans ce que Pierre Rosanvallon et Michel Fitoussi ont appelé un « *nouvel âge des inégalités* » : à côté d'inégalités structurelles se font jour des inégalités dynamiques s'inscrivant dans le parcours des personnes, des situations transitoires (chômage, séparation) pouvant conduire à fragiliser, parfois de manière durable, les individus. Expliquer le contexte particulier dans lequel on se trouve aujourd'hui (en tenant compte des comparaisons internationales) – et qui constitue, selon

Hugues Lagrange, une menace pour la cohésion sociale – se veut être l'objectif de cet ouvrage en deux parties : la première, intitulée « Inégalités objectives, inégalités subjectives, mobilité et solidarités », de portée théorique, vise à réinterroger la question des inégalités et son appréhension habituelle par les sciences sociales. La deuxième partie, davantage empirique, est centrée sur la ségrégation spatiale en Île-de-France.

La lecture de cet ouvrage, plus spécifiquement la première partie sur laquelle portera le propos, ouvre assurément plusieurs champs de réflexion. L'un des questionnements majeurs interroge la « disparition » des classes sociales comme le présente toute une littérature dans les années 1980 alimentée, entre autres, par le développement de la classe moyenne, les transformations de la condition ouvrière et l'effondrement du communisme. Les propos d'auteurs comme Louis Chauvel ou Hugues Lagrange sont de montrer que la perte de la conscience de classe n'a pas conduit pour autant à la fin des inégalités. L. Chauvel fait remarquer, avec justesse, dans *La déstabilisation du système de positions sociales* que les classes